

# Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Février 2016

NUMERO

68



## Tous ensemble !

L'ÉGLISE AUX  
COULEURS DE  
LA RÉPUBLIQUE



JARDINER  
AUTREMENT



LA GRANDE SOPHIE  
A LA GRANDE OURSE





# Taolenn Sommaire

- 03. Le mot du maire
- 04. Commission urbanisme et voirie
- 06. Commission finances
- 07. Accueil périscolaire
- 09. Commission affaires scolaires
- 10. Commission CCAS
- 11. La vie du conseil municipal
- 12. Commission patrimoine
- 14. Commission culture
- 16. Associations
- 21. Guingamp Communauté
- 22. Environnement
- 23. Gestion des risques
- 24. Infos mairie

## NUMÉROS utiles

### ■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78  
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.  
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

### ■ Infirmières

Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56  
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36  
Goasdoué Solène, Tél. : 06 76 66 52 36

### ■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

### ■ Kiné

Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Dépôt légal : Février 2016  
Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.  
Responsable : Nicolas Turbot  
Membres : Pierre Normant, Patricia Beurel, Alain Castrec, Josiane Perrot.  
Photos : Mairie  
Mise en page et impression : roüdennggrafik GUINGAMP 02 96 119 700

## OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 96 44 98 68

E-mail : mairiesaintagathon@wanadoo.fr

Site : [www.ville-saintagathon.fr](http://www.ville-saintagathon.fr)

## BIBLIOTHÈQUE municipale

Tél : 02 96 44 72 53

Horaires d'ouverture :  
Mardi : 15h30 - 19h  
Mercredi : 15h - 19h  
Vendredi : 15h30 - 19h  
Samedi : 9h - 12h  
14h - 17h

## LA POSTE communale

Agence postale  
Ouverture  
Du lundi au samedi de 9h à 12h.

## PERMANENCE des élus

■ **Lucien Mercier**, Maire,  
du lundi au vendredi 10h à 12h

■ **Elisabeth PULLANDRE** :  
le mercredi de 9h à 12h

■ **Thierry LE GUENIC**  
le jeudi de 15h à 17h30

■ **Anne-Marie PASQUIET**  
sur rendez-vous le lundi

■ **Lionel BIHANNIC**  
le vendredi de 10h à 12h

■ **Alain CASTREC**  
semaine impaire le lundi de 10h à 12h,  
semaine paire le mercredi de 10h à 12h



Ce bulletin est imprimé sur  
papier recyclé et dans le  
respect de l'environnement



*Cette année 2015 sera, à jamais, marquée par des événements aussi terribles que dramatiques. Des innocents ont perdu la vie. D'autres seront, à jamais, marqués dans leur chair et dans leur esprit. Nos pensées, vont vers eux et leurs familles. Notre pays, dans ces épreuves, a su se rassembler, s'unir pour faire face à ces agressions, confiant dans les valeurs de la République Française : Liberté, Egalité, Fraternité et j'ai envie d'y ajouter une pincée de Laïcité.*

**A** notre grande satisfaction, La Grande Ourse a fait le plein en cette fin d'année 2015. Je note que, malgré tout, certains élus dénoncent très régulièrement notre politique culturelle car pas assez rentable. Culture et rentabilité ont souvent des relations difficiles... Je ferai juste deux remarques : il faut donner du temps à la salle pour qu'elle se fasse un nom. Mais aussi et cela est vrai pour toutes les communes de Guingamp Communauté, notre territoire ne sera attrayant que si notre offre culturelle globale est à la hauteur. *Et nous y travaillons !*

*Nous assistons avec plaisir à un regain de l'activité économique sur notre territoire. La dynamique de nos commerçants de Kerhollo, et de l'avenue du Goëlo, ainsi que l'arrivée de l'entreprise Guyader Gastronomie et ses 94 salariés, sur la zone de Bellevue nous rassurent. Egalement, dans la même dynamique, l'entreprise Entremont augmente sa production et, par la même occasion régularise sa situation par*

*la construction de bassins de prétraitement. Farmor investit et l'entreprise Daunat embauche. Voilà de bonnes nouvelles pour l'avenir de notre territoire.*

A une très large majorité le conseil municipal a approuvé le projet de Schéma de coopération intercommunale proposé par M. Le Préfet. Nous adhérons à ce projet qui regroupera les communautés de communes de Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, Bégard, Pontrioux, Paimpol et Guingamp. Le territoire fusionné regroupe 46 communes pour une population municipale de 68 246 habitants. Ce nouveau territoire peut prétendre devenir une communauté d'agglomération, statut plus favorable pour espérer de meilleures dotations de l'État.

Avec un grand regret qu'il ne soit pas étendu au Pays de Guingamp. En effet, nous estimons que beaucoup de communes, notamment une grande partie de la communauté de communes de Lanvollon-Plouha font partie du bassin de vie de Guingamp.

On peut également regretter que cette réforme se fasse au pas de charge et avec si peu d'informations quant à l'organisation de ce nouveau territoire. Avec nos deux représentants dans cette nouvelle assemblée de 75 élus, nous ne pèserons pas lourd, si nous ne partageons pas l'avis des communes mieux représentées de par leur population.

Maintenant, il faut aller de l'avant. Pour ne pas être exclus, des concertations et des alliances sur des projets partagés seront de mise avec les élus en phase avec notre conception de l'aménagement de ce nouveau territoire, sur des projets utiles à son développement.

Avec tous les élus, je voudrais, sincèrement, vous souhaiter que 2016 vous apporte le plein de bonnes choses : la santé sans laquelle rien n'est possible, l'épanouissement dans le milieu familial et professionnel et la réussite de tous vos projets. ■

**Bloavezh Mat !**

→ **Votre Maire,**  
**Lucien MERCIER**

# Plan Local d'Urbanisme

Après plus de 8 années de travail et la prise en compte des lois successives qui nous ont conduit à chaque fois à nous repositionner pour nous conformer aux nouvelles règles d'aménagement, la commune de Saint Agathon se dote enfin d'un Plan Local d'Urbanisme qu'elle a approuvé le 23 juin 2015.

**N**éanmoins, le travail n'est pas encore terminé puisqu'une modification nous a été ordonnée par le préfet des Côtes d'Armor pour prendre en compte l'évolution législative et notamment la mise en conformité du PLU avec les dispositions des lois ALUR et LAAAF pour ce qui concerne les dispositions relatives au bâti non lié à l'activité agricole situé dans l'espace rural et ce, pour mettre fin au pastillage Ah et Nh existant dans le PLU. A savoir que ces dispositions seront quasiment sans effet pour les propriétaires de maisons d'habitation concernées par ce type de classement.

Par ailleurs, le préfet des Côtes d'Armor nous ordonne également de réaliser une évaluation environnementale avec enquête publique sur le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAEP) annexée au PLU. Cette étude a été confiée au cabinet B3i qui avait déjà réalisé le schéma directeur pour le compte de Guingamp Communauté.

La modification du PLU ainsi que l'évaluation environnementale devant faire l'objet d'une enquête publique, ces deux études seront menées conjointement dans le but de nommer un seul commissaire enquêteur pour ces deux affaires.

La revitalisation de notre centre bourg étant un des enjeux majeurs du Plu, il nous appartient maintenant de tout mettre en œuvre pour rendre notre commune vivante et attractive et faire de notre bourg un lieu de vie qui puisse attirer de nouveaux habitants et des commerces. Pour ce faire, de gros chantiers ont déjà été entrepris, à savoir la construction de la salle culturelle, la maison des associations et l'accueil périscolaire qui sont des outils indispensables au développement de la commune pour accueillir une nouvelle génération de population qui a besoin de tous ces équipements pour s'épanouir.

D'autres aménagements urbains restent encore à réaliser pour mettre en centralité tout ce qui facilite la vie, notamment les modes de déplacements, mais aussi tout ce qui permet de mieux partager l'espace public en privilégiant la convivialité, la solidarité et la sécurité des usagers. Plusieurs projets sont actuellement en gestation et devraient être présentés aux Saint Agathonnais dans le courant de l'année 2016 afin qu'ils puissent participer et se prononcer sur les choix de développement de leur commune.

## Parmi ces projets on peut citer plusieurs exemples :

**1 - La rue du Stade** où les effacements de réseaux ont déjà été effectués et dont une première tranche de travaux est prévue en 2016. Les premières études réalisées par le bureau d'étude et présentées à la commission urbanisme prennent en compte cette notion de partage de l'espace public et vont même bien au-delà des objectifs prévus au départ dans le cahier des charges. En effet, cette étude, en plus de traiter les problèmes liés à la vitesse, les modes de déplacement et à la sécurité des usagers et des riverains, a pris en compte le contexte urbain des lieux pour en mesurer tous les enjeux et faire des propositions cohérentes qui contribueront certainement à améliorer notre environnement urbain ; Je pense notamment à tous ceux qui veulent s'engager dans la pratique des éco-gestes et qui sont prêts au quotidien à utiliser de façon régulière la marche ou le vélo dès lors qu'on en facilite l'usage, mais aussi à nos jeunes sportifs qui pourront se mouvoir dans un espace sécurisé quand ils voudront s'adonner à la pratique de leur sports favoris, sans oublier un espace dédié à la mémoire de l'aviateur canadien, Allan White



qui s'est crashé pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale sur notre commune.

**2 - La rue de Kerholo** qui, dans sa partie située entre le rond-point d'Intermarché et la route qui dessert le bourg, va changer de physionomie dans les années à venir pour devenir une voie urbaine qui marquera l'entrée de l'agglomération et permettra de relier les secteurs de Kerhollo,

Karauter et du bourg pour ne former qu'une seule unité urbaine et permettre à tout un chacun de se déplacer entre ces différents secteurs en toute sécurité quel que soit son mode de déplacement.

**3 - La place de la mairie** dont le revêtement de chaussée présente des signes de fatigue. La commission urbanisme réfléchit actuellement sur son devenir pour savoir s'il faut tout

simplement la rénover ou carrément la métamorphoser pour en faire un espace public qui privilégierait les cheminements doux, piétons et cyclos. Cette place, a contrario de ce qu'elle est aujourd'hui, occuperait tout l'espace pour être plus accueillante et plus conviviale pour devenir le cœur de la commune autour de laquelle graviteraient les commerces et les services. ■



# Le budget

Globalement malgré la baisse des dotations de l'état, le budget communal est à l'équilibre grâce à des recettes stables (sans augmentation de la pression fiscale), aux subventions, participations, produits de services et ventes foncières.

La trésorerie affiche un excédent de plus de 442000,00 € au 1<sup>er</sup> décembre 2015 et la dette pluriannuelle diminue de 107000,00 € sur 2016/2017. Cette baisse importante en annuités a permis de diminuer la durée du prêt en cours de près de 36 mois.

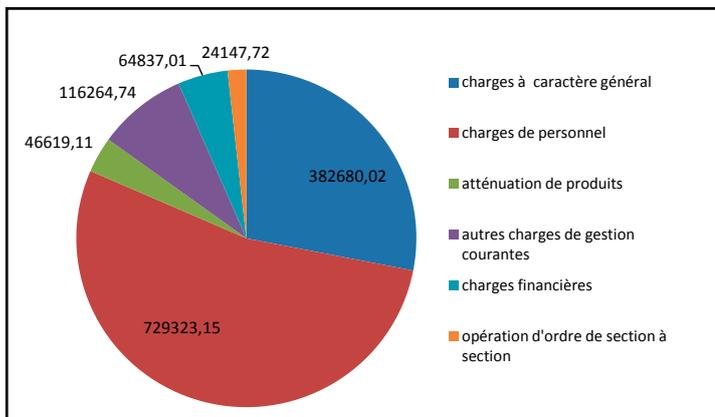
Les grands projets sont réalisés. Il reste à prévoir pour les années à venir des travaux de voirie et sécurisation, rues du stade et de Kerholo ainsi que des extensions et aménagements de bâtiments à mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

La commune de Saint Agathon présente une capacité d'autofinancement brute de plus de 570000,00 € qui se maintient à un niveau élevé par rapport à la strate de communes comparables. ■

## Investissement

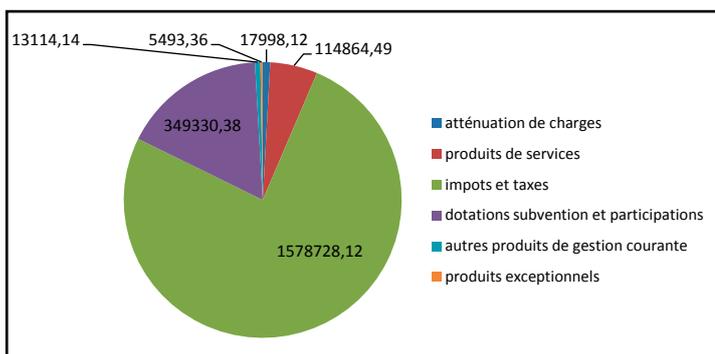
### DEPENSES

charges à caractère général	382680,02
charges de personnel	729323,15
atténuation de produits	46619,11
autres charges de gestion courantes	116264,74
charges financières	64837,01
opération d'ordre de section à section	24147,72



### RECETTES

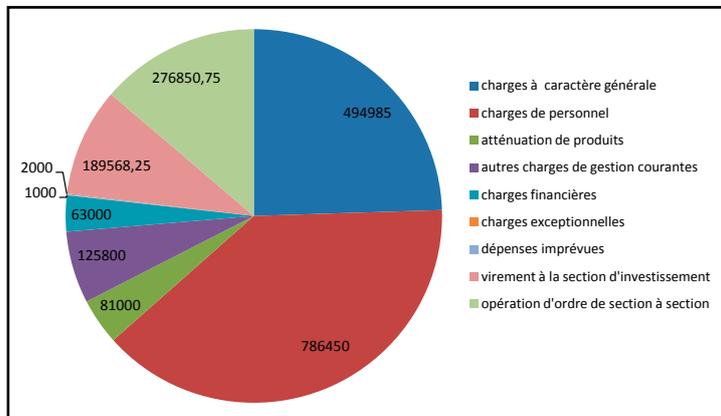
atténuation de charges	17998,12
produits de services	114864,49
impôts et taxes	1578728,12
dotations subvention et participations	349330,38
autres produits de gestion courante	13114,14
produits exceptionnels	5493,36



## Recettes

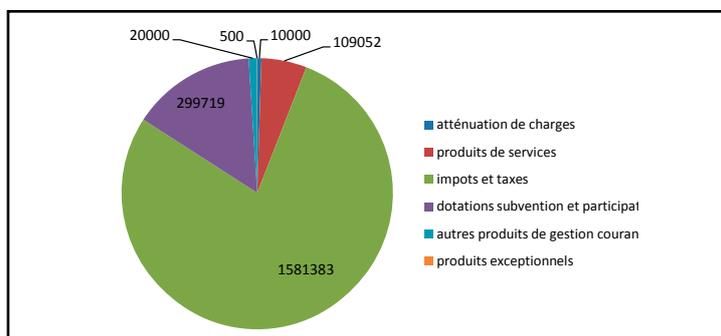
### DEPENSES

charges à caractère générale	494985
charges de personnel	786450
atténuation de produits	81000
autres charges de gestion courantes	125800
charges financières	63000
charges exceptionnelles	1000
dépenses imprévues	2000
virement à la section d'investissement	189568,25
opération d'ordre de section à section	276850,75



### RECETTES

atténuation de charges	10000
produits de services	109052
impôts et taxes	1581383
dotations subvention et participations	299719
autres produits de gestion courante	20000
produits exceptionnels	500



# L'accueil périscolaire

Cette année vos enfants de l'accueil périscolaire voyagent autour des cinq continents avec leur ami l'extra-terrestre à bord de sa soucoupe volante.

Après avoir vu l'Europe et l'Afrique, ils continuent vers l'Asie, l'Océanie et l'Amérique. Des travaux de peinture, des constructions, des pliages papier et des goûters spéciaux font imaginer ce qu'ils peuvent voir et rencontrer sur ces différents continents.

L'accueil périscolaire reste un lieu où les enfants peuvent jouer, se reposer, fabuler ou choisir de ne rien faire. ■

## Les TAP

Vos enfants sont répartis dans des groupes de couleurs et chaque groupes part en activité avec un adulte faisant partie d'une association.

En ce début d'année, nous avons pu vous proposer différents ateliers comme la zumba, le tir à l'arc, le tai-chi, le bridge, des jeux sportifs, des jeux de société, de l'informatique, de l'initiation à la culture chinoise et des travaux manuels.

En 2016 de nouveaux ateliers seront proposés comme la poterie et les ateliers autour du recyclage.



# Planning TAP janvier février

JANVIER	LUNDI	MARDI	JEUDI
CP VIOLET	Tai-chi Marie-Laure	Jeux de société Fanny	Informatique Corentin
CP CE1 VERT	Jeux de société Fanny	Informatique Corentin	Zumba Laetitia
CE1 CE2 BLEU	Jeux sportifs Isabelle	Jeux sportifs Isabelle	(cirque)
CE2 ROSE	Jeux sportifs Dorothee	(Comité service aux personnes)	Travaux Manuels Catherine
CM1 ORANGE	Jeux sportifs Rachel	(tennis)	Jeux sportifs Isabelle
CM2 ROUGE	Initiation chinois Shi An	Bridge Chantal ou Tir à l'arc Thierry	Jeux de société Fanny

FÉVRIER	LUNDI	MARDI	JEUDI
CP VIOLET	Jeux de société Fanny	Jeux sportifs Isabelle	Informatique Corentin
CP CE1 VERT	Jeux sportifs Dorothee	Informatique Corentin	(cirque)
CE1 CE2 BLEU	Jeux sportifs Rachel	(Tennis)	Zumba Laetitia
CE2 ROSE	Jeux sportifs Isabelle	Jeux de société Fanny	Travaux Manuels Catherine
CM1 ORANGE	Tai-chi Marie-Laure	(Comité service aux personnes)	Jeux de société Fanny
CM2 ROUGE	Initiation chinois Shi An	Bridge Chantal ou Tir à l'arc Thierry	Jeux sportifs Isabelle

# Présentation de la Politique jeunesse de Guingamp Communauté :

Encadrés par une équipe de professionnels, les jeunes (12-25 ans) peuvent bénéficier des services suivants :

## Des locaux jeunes :

- Guingamp : Pôle Jeunesse et Castelpic
- Pabu
- Plouisy
- Saint-Agathon (salle omnisports)

Ces lieux sont destinés à faire se rencontrer les jeunes et à favoriser la construction de projets (séjours, humanitaire, prévention...) dans un cadre sécurisé. Un animateur est toujours présent lors des ouvertures.

A Saint-Agathon, il est ouvert le vendredi de 17h00 à 19h00. L'animatrice, Coralie Damiens, vous y accueillera. A disposition, un baby-foot, un petit coin salon, la salle de sport... Avec l'animatrice, les jeunes peuvent y développer des projets ou passer un moment convivial (soirée pizza...)

## Des programmes d'animation pour les vacances scolaires (sauf Noël) :

- Activités sportives (voile, sports collectifs, moto...),
- Activités culturelles (cinéma, ateliers théâtre...)
- Des camps et des mini-camps (ski, surf, cirque, moto...)

Contact : Laurent Labarre

## Le soutien à des projets de jeunes :

- Des projets de solidarité (Téléthon, environnement,...)
- Animations de quartier,
- Projets de vacances ...

Contact : L'équipe d'animation

## L'animation d'un Conseil

### Communautaire des Jeunes :

Courant 2015, 20 jeunes élus (âgés de 12 à 16 ans) ont été officiellement installés pour une durée de deux ans.



Ils travaillent sur différents projets : un concert, une Color Run...

Contact : Belinda Guillet

## Des réductions pour le Cinéma :

Les jeunes de 14 à 25 ans peuvent obtenir une réduction de 2,50€ pour une place de cinéma chaque semaine aux Baladins de Guingamp. Plusieurs points de distribution existent. Vous pouvez en obtenir à la Médiathèque de Saint-Agathon.

## Des ateliers danse :

Ils ont lieu le mercredi et le jeudi : au programme : danse orientale, Dance Hall et Hip Hop.

Contacts : Dalila Aouni et Mélissa Le Gulluche.

## Un Point Information Jeunesse :

Vous cherchez un job d'été, vous voulez faire du baby-sitting, vous avez des questions sur la santé, le logement,

les études ou encore un projet de vacances, n'hésitez pas à y venir, cet espace regorge d'informations.

Contact : Johanny Bola

## Des ateliers de Soutien éducatifs :

Les lundis et jeudis, des élèves orientés par les collèges bénéficient d'un soutien dans leur scolarité. Ils sont encadrés par une équipe de bénévoles motivés.

Contact : Muriel Liotier

## Renseignements et inscriptions

Au Pôle Jeunesse :  
2, Bd Mendès-France  
22200 Guingamp / Tél. : 02.96.43.73.98

NB : Les tarifs des différentes activités sont établis en fonction du Quotient familial.

# Ecole maternelle

Nous accueillons une nouvelle enseignante, Mme Roger, qui remplace Lydie Caudan. Elle a en charge les PS1, PS2 et MS. Mme Huet-Le Carboulec (directrice) enseigne dans l'autre classe de PS1, PS2 et MS. Mme Goizet prend en charge les GS.



**En cette rentrée scolaire, notre école maternelle accueille 77 enfants répartis dans 3 classes.**

Cette année, les trois classes de l'école travaillent sur le thème des 5 sens. Elles bénéficient de l'intervention de Benoît Prual, dumiste, dans le cadre d'un projet de création de sculp-

tures sonores. Les élèves se sont rendus au cinéma Les Baladins de Guingamp le 6 novembre pour assister au film Le Petit monde de Léo, d'après les albums de Léo Lionni. Deux autres sorties au ci-

néma sont prévues et une sortie sur le thème des 5 sens aura lieu en fin d'année.

Les enseignantes de l'école maternelle. ■

# Ecole élémentaire



Cette année le nouveau thème de l'année commun à toutes les classes est « la mer ». De nouveaux projets ont déjà commencé à émerger autour de ce thème : sortie voile pour les CM1/CM2, ballade au bord de la mer pour les CE2/CM1/CM2, visite de l'aquarium de Trégastel avec les CP/CE1... les couloirs de l'école sont largement inspirés de ce thème. Avec ce sujet commun nous avons l'occasion

d'explorer différemment un environnement proche.

Cette année encore le Père Noël est venu dans les classes apporter des cadeaux aux enfants puis nous sommes allés déguster à la cantine un bon goûter offert par la mairie. Grâce à l'association de parents d'élèves nous avons également pu écouter des contes à la Grande Ourse, par un conteur professionnel, Vassili Ollivro.

Les changements à l'école élémentaire sont peu importants cette année : l'équipe enseignante est sensiblement la même, mis à part l'arrivée de Mme Kergus et Mme Baudoin au cycle 3. Les horaires de l'école n'ont quant à eux pas changé et les effectifs de l'école restent les mêmes. Cette année nous avons accueilli plus d'élèves que d'habitude en cours d'année, nous leur souhaitons donc la bienvenue. ■

**Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année à tous !!!**



Classe de CP



Classe de CE2

# L'espace multimédia

## Un outil pour les usages

La bibliothèque offre de multiples services pour tous les St AGATHONNAIS. La lecture et le prêt de livres, disques et CD, concours et expositions en sont les plus connus.

Depuis quatre ans un service multimédia offre de multiples opportunités. Les jeunes ont largement investi le service pour venir faire des jeux en ligne et consulter internet.

Une boîte mail, un blog à créer, une initiation à l'usage de l'informatique, une familiarisation avec internet.

### Deux horaires à retenir :

- **Ceux de la bibliothèque (régularité hebdomadaire)**  
Mardi de 16h30 à 19h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Vendredi de 16h30 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Ceux de l'espace multimédia :**  
Mardi de 9h00 à 11h00 et 16h45 à 19h00 [\* 15h00 à 19h00 cas des vacances scolaires]  
Mercredi de 15h00 à 19h00  
Vendredi de 15h00 à 19h00 (semaines impaires)  
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

### Savez-vous que de nombreux services sont consultables sur internet :

- Pôle emploi
- La CAF
- La CPAM
- Les caisses de retraite
- Les impôts
- Votre compte bancaire
- Etc...

Nous souhaitons que chaque St AGATHONNAIS ait accès aux services et surtout à ses droits, aussi nous avons recruté une personne dédiée à ce service en la personne de Corentin JOUAN.

La consultation permet d'obtenir des documents beaucoup plus rapidement en vue de la constitution de dossiers. Cela peut concerner vos droits pour les enfants, la restauration scolaire, des aides : mais aussi votre retraite, vos déclarations d'impôts, les dossiers de demande auprès du Conseil Général ou de la MDPH (maison départementale pour les personnes en situation de handicap)

Nous vous invitons à prendre contact avec lui pour évoquer les sujets qui vous intéressent. Avec lui nous verrons s'il est possible de répondre à votre demande et de vous accompagner dans votre recherche. ■



*Les jeunes de la commune participent régulièrement à des jeux en ligne et à des activités informatiques sous la houlette de Corentin Jouan*



*Ci-dessus, les six jeunes dessinateurs de la commune ayant été récompensés au concours Mangak'Armor. De gauche à droite, Nolwenn Trust, Awen Escoulan, Louis Turbot, Essiia Le Gallou, Morgane Hémard et Alwena Le Guyader.*

*Louis Turbot a été récompensé au niveau départemental dans la catégorie 14-16 ans ; Morgane et Louis ont gagnés une BD et un bon d'achat de 30 €. Nolwenn Trust et Alwena Le Guyader, ex aequo, ont remporté dans la catégorie 11-13 ans, un bon d'achat de 30 €. Essiia Le Gallou et Awen Escoulan, ex aequo, ont gagné un bon d'achat de 20 €.*

# Contrat de territoire : une question épineuse :

## Les contrats départementaux de territoire :

« Depuis 2010, le Conseil départemental mène une politique active d'appui au développement des territoires mise en œuvre dans le cadre des Contrats de territoire. 60 M€ seront alloués pour la période 2016-2020 afin de soutenir l'investissement des communes et des communautés de communes. »  
L'enveloppe est répartie suivants plusieurs critères et ainsi plusieurs calculs sont possibles :

Une proposition de répartition de l'enveloppe pour le contrat de territoire a été reçue en mairie. Plusieurs hypothèses sont étudiées par les communes.

- 1<sup>ère</sup> équation : 50 % Guingamp Communauté / 50% divisé par les 6 communes
- 2<sup>ème</sup> équation : 20% population, 40 % inverse au potentiel fiscal, 20 % inverse au revenu total par habitant, 20 % nombre allocataire RSA

- 3<sup>ème</sup> équation : 10 % superficie, 10 % population, 40 % inverse au potentiel fiscal, 20 % inverse au revenu total par habitant, 20 % nombre allocataire RSA
- 4<sup>ème</sup> équation : 10% superficie, 10 % population, 40 % inverse au potentiel fiscal, 10 % inverse au produit fiscal, 20 % inverse au revenu total par habitant, 10 % nombre allocataire RSA.

La 3<sup>ème</sup> équation ayant été retenue par la communauté de communes , la somme qui sera allouée à la commune de Saint Agathon sera finalement de 87000 €.

## Répartition de l'enveloppe départementale entre les communes :

Part Guingamp Communauté :	778 573.51 €
Grâces :	100 983.64 €
Guingamp :	214 117.21 €
Pabu :	109 186.55 €
Plouisy :	121 401.48 €
Ploumagoar :	145 229.80 €
Saint Agathon :	87 654 €
	778 573.51 €

# Nouveau : connectez-vous dans votre agence postale !

Accédez depuis une tablette tactile aux services en ligne suivants :



Service de La Poste : à Saint Agathon, tous les services de l'Etat et la consultation de vos comptes La Poste en ligne sur une seule tablette et la possibilité de vous faire aider par Madame Isabelle Le Peuch si vous avez du mal avec les nouvelles technologies. ■



# Mise en conformité des bâtiments publics

L'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée) permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cet agenda doit être validé par la Préfecture des Côtes d'Armor.

**E**n 2010, un diagnostic de mise en conformité a été réalisé sur la commune. C'est sur la base de cette estimation que notre agenda a été construit. Si une partie importante de cette estimation relevait de la mise en conformité de l'ancienne salle des fêtes et l'ancienne école des garçons aujourd'hui rénovée, le coût restant pour les autres bâtiments est d'environ 100 000 €. Les modifications, légères

ou parfois d'ampleur concernent quasiment tous les bâtiments communaux.

Les travaux seront étalés sur 3 années en respectant le calendrier suivant :

- 2016 : Ecole maternelle
- 2017 : Ecole élémentaire, mairie, équipements sportifs, médiathèque
- 2018 : cimetière

La grande majorité de ces travaux

sera réalisée en régie, par nos services techniques. Il est évident que ces travaux pourront occasionner des désagréments ponctuels dans le fonctionnement des bâtiments.

Par ailleurs, un autre chantier est à prévoir, à savoir l'agrandissement du dortoir de la petite section de maternelle. Les études devraient être lancées dès cette année. ■

## La Grande Ourse

**N**ous poursuivons de façon progressive l'équipement technique de la Grande Ourse. Au fil des dates organisées, nous avons détecté quelques manques en terme de matériel scénique : projecteurs, câblages spécifiques, système audio...

Nous recherchons ainsi à être autonome pour éviter les locations parfois onéreuses de matériel et pour améliorer les conditions d'accueil des spectateurs et des artistes.

De plus, un système de vidéosurveillance et un défibrillateur seront installés en 2016 sur le site de la Grande Ourse. ■



## Equipement technique maison des associations



# Le site internet de la grande ourse (www.ourse.fr)

Le site internet de la Grande Ourse présente bien entendu des informations sur les évènements de la salle (programmation communale, celle des associations et de Melrose).

Mais il permet depuis septembre 2015 la vente de places en ligne via la plateforme de la société Weezevent. Aussi, nous vous invitons à utiliser ce service sécurisé pour réserver à l'avance. Cette possibilité complète la vente réalisée par la Poste de Saint Agathon. ■



## Les services techniques

Le conseil municipal du 21 octobre 2015 a voté l'acquisition d'une nouvelle tondeuse. Le coût de cet équipement est important (près de 48 000 €). Mais cet achat se justifie au regard de plusieurs arguments.

- Le matériel existant date d'une dizaine d'années.
- Le modèle choisi est équipé d'une balayeuse.
- Les surfaces à entretenir augmentent au fil des années.

Pourquoi ne pas avoir mutualisé un tel achat ? Les périodes de tonte fréquentes sont identiques pour toutes

les communes... Ainsi les terrains de foot sont tondues toutes les fins de semaine sur toutes les communes. Il n'est donc pas clairement réaliste d'imaginer une utilisation mutualisée de ce type de matériel. De plus, les options de balayeuse de cet appareil vont induire un taux d'utilisation plus important.

Toutefois, nous nous efforçons de mutualiser pour des travaux ponctuels ou du moins plus espacés comme cela est déjà le cas pour le marquage au sol. ■

### Entretien des trottoirs, un devoir citoyen

La commune a signé la charte zéro phytos proposée par le SMEGA. L'objectif de cette charte est de protéger notre environnement, notre santé et surtout celle de nos enfants en limitant les traitements sur les espaces imperméabilisés.

Dans les zones urbanisées, avoir un trottoir devant sa propriété est un petit privilège qui nécessite, aujourd'hui l'intervention des services techniques pour son entretien (Arrachage, binage) Nos effectifs étant réduits, la commune ne peut intervenir aussi rapidement que vous le souhaiteriez.

Bon nombre d'habitants effectuent ce geste citoyen régulièrement et je les en remercie. J'émet, pour cette année 2016, le souhait que vous soyez plus nombreux à les imiter et participer ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.



L'association En bout de table utilisant l'équipement professionnel de la Maison des associations.



SEVENADUR



Elmer Food Beat

Comme les rois mages en Galilée, les 5 garçons élégants et raffinés d'Elmer Food Beat manient le bâton du berger avec une gourmandise non usurpée. Ils balisent notre imaginaire canaille depuis 1986, année de la création du gang à Nantes. Adeptes du sexe sans complexe et avec latex, auteurs du salutaire hit "Le plastique, c'est fantastique", ils ont fait danser la France des plages et des salles obscures avec La caissière de chez Leclerc, et avoué ce qu'ils aimaient chez Daniella, Linda, Brigitte, Caroline .....



Tété

Tété a beaucoup à partager, c'est presque palpable. Pas besoin de codes pour s'y reconnaître. On écoute, on voit, on ressent, on prend. "Nu Là-Bas". Tété a réduit les distances, comme pour mieux exister. Quinze ans qu'il chante, qu'il écrit, qu'il se livre. Sans artifice, sans déguisement.



Simon Fache

Simon Fache est le premier musicien qui, non seulement, prouve que l'habit ne fait pas le moine mais que l'on peut, surtout, allégrement déconner en queue de pie.



La Grande Sophie

Victoire du meilleur album en 2013 pour La Place du fantôme, Grand Prix de l'Académie Charles Cros en 2009 pour Des vagues et des ruisseaux, Victoire de la révélation scène en 2005, disque d'or sur ses quatre derniers albums... La Grande Sophie est devenue l'une des artistes majeures de la scène française.

ue et intérieur,  
e les hommes,  
s les mots et  
s le jour

er a  
ublic

ose, respire en  
ous le soleil du  
, "Fred charrie  
ohérents",  
ns de velours,  
ininterrompu,  
e public", "On  
le sentait monter,  
raiment, la méga-

oar à Pabu, le programme  
Autour d'Elle

ec Annie Ebrel, Nolüen Le Buhé et Marthe Vassallo. Pour  
chesse du chant breton. Dimanche 6 mars, à 17h30, la  
athon. Gratuit.

# Marche nordique

Nous entamons notre sixième année et sommes à ce jour 82 adhérents, comme l'année précédente.

**S**uite à notre AG du 9 Octobre et notre réunion de CA le 14 Octobre, le bureau est composé de :

- Alain PULLANDRE / Laurence LE BRETON : Co-Présidents
- Isabelle DELEMER : Secrétaire
- Martine MORVAN : Secrétaire-Adjointe
- Claude TYRANT : Trésorier
- Laurence RETY : Trésorière-Adjointe

Nous n'avons pas augmenté nos tarifs : 50 euros l'année et avons gardé les mêmes jours et horaires que la saison dernière :

Lundi : 9h30/11h30  
 Mercredi : 14h00/16h00  
 Jeudi : 14h00/16h00  
 Dimanche : 9h30/11h30

Nous sommes toujours à la recherche d'Encadrants pour les différents groupes (la formation est prise totalement en charge par le club)...



Nous avons participé à la Rose Espoir le 11/10/15 et serons également présents pour la Rando Froot Nature qui se déroulera le 1er dimanche de Juin 2016

Nous nous retrouverons autour de la galette des rois le 15 Janvier 2016.

Deux sorties sont prévues :

- Un week-end à BRENNILIS dans les Monts D'Arrée (Finistère) les 21 et 22 Mai 2016.
- Une journée le 12 Juin dont le lieu reste encore à définir (dernière marche de la saison)...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes. ■

# Budokai Sant Eganton

*■ Faites du sport et reprenez possession de votre corps*

**K**endo, Kenjustu, Iaïdo, Batto do, Jo do, Naginata, Ji Ei. C'est du chinois pour vous? Vous n'êtes pas loin, c'est du japonais et ces disciplines martiales, qui nous arrivent directement des Samourais, se pratiquent pas loin de chez vous, à la salle omnisports de Saint Agathon, au Sant Eganton Budokai. Fort d'une quinzaine de licenciés, le Dojo, sous l'égide de son professeur Roland Le Lièvre De La Morinière, se propose d'accueillir le plus grand nombre dès 12 ans et jusqu'à 75 ans et plus afin de vous familiariser au maniement d'armes (sabre, baton, lance) et au self-

défense (le Ji Ei) dans une ambiance calme pour l'esprit et une pratique non-traumatisante pour le corps. Le seul but étant de vous faire sentir de mieux en mieux et de progresser au niveau physique. Le Sant Eganton Budokai en relation avec des clubs Australiens, Irlandais, Ecosais et Japonais propose tout au long l'année (sans interruption lors des vacances) des stages pour se familiariser et progresser dans ces différentes disciplines. Le Dojo est ouvert les lundis de 10h à 12h et de 17h à 20h, mardis de 18h30 à 21h, mercredi de 18h à 21h, jeudis de 18h à 21h et les samedis de 10h à 12h.



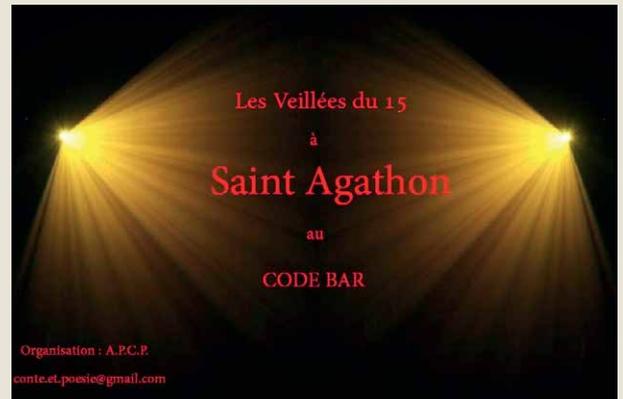
Besoin d'un renseignement complémentaire, contactez le secrétariat au 06.88.09.71.70 ou rendez-vous sur le site : [santeganton.breizh-budokai-dojo.bzh](http://santeganton.breizh-budokai-dojo.bzh) ■

# Les Amis du Printemps du Conte et de la Poésie

Les poètes seront là,  
les conteurs aussi.

Après la Veillée du 15 décembre exceptionnellement passée à la Grande Ourse, le Printemps du Conte et de la Poésie des 18, 19 et 20 mars 2016 se prépare. Ce sera le quatrième déjà, avec une affiche de conteurs plus importante que les années précédentes. Nous accueillerons, entre autres, Samuel Péron, Anne Delenn, Erwan Hémeury, Yvonnig et Béatrice... Ces derniers nous présenteront leur spectacle très récent « Le Croqueur de mots ». L'accueil

périscolaire bénéficiera aussi des contes de Vassili Ollivro et Francis Delemer. Une innovation verra le jour le dimanche matin pour remplacer le salon du livre : « Petit-déjeunons avec les auteurs », vous pourrez profiter de rencontres avec six poètes publiés de Bretagne et d'ailleurs. Le programme complet sera dévoilé en février. En attendant, les



Veillées du 15 (janvier, février et mars) feront patienter les amoureux des mots et du spectacle, toujours au Code Bar à St Agathon. ■

## Et aussi ...



250 passionnée de loto au profit du 4L Trophy



La galette des rois au club du Bon Temps



Entourée de sa famille et de ses amis, Simone SIMON, doyenne de la commune a fêté ses 100 ans le 19 août



Tir à l'arc

# ETC St Agathon-Pabu

Avec près de 200 licenciés, la saison 2015-2016 a démarré sous les meilleurs auspices. Les entraînements ont lieu du lundi au samedi pour tous les âges, des plus jeunes (4 ans, Baby Tennis) aux plus expérimentés. Quelques places restent disponibles à l'heure actuelle.

## Résultats sportifs à mi-saison

### • Les équipes féminines :

En Régionale 2, l'équipe 1 est pour le moment à la 5<sup>ème</sup> place à 2 matchs de la fin de saison grâce à des victoires contre Brest et St Pol de Léon. L'objectif de maintien est presque atteint.

D1 : L'équipe 2, après un début difficile s'est parfaitement reprise en enchaînant 3 victoires consécutives. Avant les matchs retour, l'équipe de Patricia RAULO est 3<sup>ème</sup>.

D3 et D4 : Les équipes 3 et 4 ont réalisé une très bonne 1<sup>ère</sup> partie de saison en terminant toutes les deux à la seconde place de leur poule initiale et disputeront après Noël les poules montantes afin d'accéder à la division supérieure.

### • Les équipes masculines :

L'équipe 1 disputera son championnat de Pré Nationale à partir de Mai et recevra Dinan-Taden le 1<sup>er</sup> mai et St Brieuc le 29 mai sur les courts extérieurs de St Agathon.

L'équipe 2 avec un bilan de 2 défaites pour 1 victoire occupe la 7<sup>ème</sup> place et le maintien s'annonce difficile.

L'équipe 3 en D2, les équipes 4 et 5 en D3 ainsi que les équipes 6 et 7 en D4 terminent dans les deux premières places de leur poule



et disputeront les poules montantes après une excellente première partie de saison.

## Évènements de la saison

Aux vacances de la Toussaint s'est déroulé pour la 1<sup>ère</sup> fois un Tournoi Open ouvert à l'ensemble des catégories. Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le Tournoi a connu un franc succès avec près de 150 participants.

Le Tournoi Interne a débuté début décembre et se terminera fin juin lors de l'assemblée générale.

Dans le cadre du Téléthon, le club a fait don de 200 €, récoltés lors d'une soirée.

Des stages seront organisés lors des vacances de février par David DUBOIS (DE)

ainsi que des cours individuels tout au long de l'année.

La nouvelle édition du tournoi de Pâques se déroulera lors des vacances scolaires d'avril 2016.

Une 3<sup>ème</sup> tournée, de 10 jours, sera organisée à La Baule mi juillet pour les jeunes compétiteurs du club.

Plusieurs soirées sont également prévues jusqu'à la fin de saison (crêpes, pizzas, raclette)

## Pédagogie

David Dubois, enseignant diplômé d'état, interviendra à l'école de Saint-Agathon dans le cadre du programme Tennis à l'école. ■

# Club Canin

En cette fin d'année 2015, quelques résultats pour le Club :

- **Adhérents :** De plus en plus nombreux et avec des chiens de qualité. Nous nous rendons compte de l'intérêt porté par les conducteurs à leurs compagnons à 4 pattes. Les adhérents s'inscrivent très tôt avant les trois mois du chiot, ce qui permet d'avoir une éducation progressive et beaucoup plus douce et plus efficace
- **Moniteurs :** et un de plus Jérôme est en cours de finalisation de son stage

## Concours de travail

Cette année, le Grand Prix de France se déroulait à JEURRE (JURA). En

classe 2 (la classe élite), les chiens du Club sélectionnés ont brillé :

- 1<sup>er</sup> et champions de France DIWALL de la Dullage et GRIMM du Domaine' de Justival, tous deux Bouviers des Flandres avec un score de 92pts/100
- 2<sup>ème</sup> GRIMM avec un score de 90 points et 4<sup>ème</sup> DIWALL 89points

Ces deux chiens, avec leur conducteur Yannick TOINEN, ont su porter très haut les couleurs de Saint Agathon et du Club EAC

## Perspectives 2016

Un CAESC (Certificat d'aptitude à



l'Education Sociale dsu Chien), diplôme officiel de la SCC se déroulera le samedi 6 mars 2016 au terrain à Kervanno. Vous êtes tous cordialement invités.

Les 9 et 10 avril 2016 se déroulera à SAINT PATERN en ST AGATHON le Championnat de Bretagne d'Attelage Canin ou les 30 meilleurs équipages français, venant des 4 coins de l'hexagone, viendront défier DIWALL et GRIMM. Entrée gratuite... ■

# Association de parents d'élèves

N'hésitez plus :  
rejoignez-nous

Notre association de parents d'élèves a démarré la rentrée scolaire 2015 / 2016 sur les chapeaux de roues !! Aussitôt le bureau recomposé et l'assemblée générale passée, les idées pour la nouvelle année fusaient.

**L**a benne à papier, mise en place au centre technique, fait l'objet d'une permanence chaque dernier samedi du mois, par deux de nos membres, de 10h à 12h. Elle a déjà été vidée une fois, et le score à battre est de 4,6 tonnes de papier vendus à Véolia ! Une surprise pour l'entreprise qui reçoit en général des bennes aux alentours des 3,5 tonnes !!! Nous remercions donc tous les participants qui ont contribué à ce score, et surtout nous incitons tous les habitants de St Agathon et alentours à venir nombreux déposer leurs journaux et magazines !

Le loto a réuni quelques 300 personnes dans la salle de la Grande Orse en octobre, un réel succès, comme le premier organisé l'an passé, et qui sera donc probablement renouvelé l'an prochain. L'occasion de faire connaître notre commune à des personnes de l'extérieur aussi, puisque certains parcourent des kilomètres pour suivre leurs animateurs de loto !

L'animation Halloween a aussi été un franc succès, avec quelques 70 enfants inscrits. Un goûter partagé à la résidence Beau Chêne avec lecture de contes, maquillage et boîtes à toucher ont clôturé le défilé, et résidents et enfants étaient ravis.

Notre association a ensuite organisé une vente de chocolats, dont la distribution a débuté lors d'une marche conviviale dans les rues de St Agathon, avec une quarantaine de participants, clôturée par un verre de l'amitié. Nous avons offert un spectacle à tous les élèves de maternelle et d'élémentaire, avec le conteur Vassili Ollivro, pour les fêtes de fin d'année. Comme de coutume, nous avons aussi convié le Père Noël à l'école, qui est arrivé chargé de cadeaux pour les enfants.



Pour le défilé d'Halloween, les enfants ont été accueillis par le maire, Lucien Mercier, qui a distribué les premiers bonbons devant la mairie.

Et nous ne nous arrêterons pas là ! Au programme pour 2016 : le vide grenier fin mars, un repas courant avril, la kermesse en juin... Bref, notre équipe fourmille d'idées pour trouver les fonds nécessaires aux activités des enfants et est toujours

prête à retrousser ses manches pour les écoliers de la commune. Il lui manque juste parfois quelques mains, alors n'hésitez plus : rejoignez-nous et apportez votre aide, vous trouverez une ambiance conviviale et une bonne dose d'énergie ! ■



Une quarantaine de participants se sont réunis, dimanche 13 décembre à 11h, devant la Maison des associations, avant une promenade dans les rues voisines. Un bon bol d'air frais pour petits et grands avant le verre de l'amitié offert par l'association.



Le loto  
Des bénévoles de l'Association réunis dans la salle la Grande Orse à l'occasion du loto organisé pour la deuxième année. Un sacré challenge et un franc succès pour ces deux éditions !

# Art et création

*Le premier trimestre se termine mais l'année promet d'être riche en créations !*

Les ateliers d'Arts Plastiques ont repris en septembre 2015, avec 32 élèves suivant les cours hebdomadaires.

**L**es ateliers sont répartis en trois groupes : 8 enfants dans le groupe des 5-8 ans le mardi de 17h à 19h, 11 enfants dans le groupe des 9-14 ans le mardi de 18h à 19h15 et 12 dans le groupe adultes du vendredi, de 20h15 à 22h15. Petits et grands explorent différentes techniques plastiques sous la houlette de Christine Rannou qui anime les ateliers et partage son savoir faire et sa passion. Pour participer aux ateliers, il n'est pas indispensable d'avoir du talent en dessin ou peinture, il s'agit de favoriser l'approche d'une démarche artistique.



Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 13 novembre, plusieurs changements ont ou vont avoir lieu cette année. Tout d'abord, Martine Maudet, présidente de l'association depuis 12 ans, a laissé son poste, non sans émotion. Armelle Brouazin et Annaïg Thomas assurent désormais la coprésidence de l'association. David Guéguan a aussi fait son entrée en tant que secrétaire adjoint. Les autres membres du bureau sont Christine Rannou, secrétaire et Nathalie Falezan, trésorière. Une réflexion sur le devenir des arts en fête

est en cours également. L'envie de créer un nouvel événement pour ne pas tomber dans la routine agite les têtes des membres du bureau.

L'association souhaite aussi engager un travail autour du vivre ensemble, un sujet qui a fait l'unanimité parmi les présents à l'AG. Plusieurs idées ont déjà jailli, notamment de créer ensemble, pour créer du lien, à la fois entre les groupes



d'ateliers mais aussi avec le public, donner du sens à la pratique d'une activité de création en loisirs. ■

## Jardins partagés Frelons asiatiques !

**Alerte !**

**L'**année 2015 a vu se confirmer nos craintes ; le frelon asiatique est bien établi à Saint Agathon. De très gros nids ont été détruits pendant l'été et à l'automne et laisse imaginer le nombre de ceux qui n'ont pas été repérés. Fort heureusement, les administrations locales ont pris le problème à bras le corps et la situation n'est pas aussi désastreuse que dans d'autres secteurs du département. Cependant, nous sommes en train de perdre la bataille. Avec l'extrême douceur de l'hiver, les femelles fondatrices vont bientôt sortir pour fonder leurs nouvelles colonies.

Mais si on ne peut pas éliminer cette espèce, on peut néanmoins en limiter l'impact sur notre environnement par un piégeage systématique dès le mois de février ou dès un radoucissement confirmé. Les pièges sont très faciles à construire et ce sont les captures de début de saison qui seront décisives car les fondatrices piégées ne fabriqueront plus ces nids de 7.8 et parfois 20 à 25 000 individus qu'on découvre quand il est trop tard. Appel citoyen à la population donc. Armez-vous de bouteilles plastiques si vous n'avez pas déjà vos pièges et à vos ciseaux et agrafes !

Beaucoup de modèles de pièges existent. Quelques recommandations : piéger de manière ciblée en permettant aux insectes plus petits de s'échapper (donc percer des trous de +/- 5 mn), ne pas noyer le frelon dans le liquide (bière brune + vin blanc pour repousser les abeilles + sirop de casis) mais mettre une éponge imbibée dans le fond car le frelon piégé émet un phéromone qui attire les autres frelons et enfin couvrir le piège d'un toit pour que l'appât ne soit pas dilué par la pluie. ■

# Des nouvelles de GUINGAMP-COMMUNAUTE

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 Août 2015 vise entre autres à renforcer les intercommunalités avec un seuil mini de 15000 habitants (sauf dérogation) organisées autour de bassins de vie.

Guingamp Communauté comptant environ 22000 habitants n'a donc aucune obligation de se regrouper.

Néanmoins dans un souci « d'exister » entre les deux mastodontes que sont Lannion Trégor Agglomération et St-Brieuc Agglomération, il a semblé aux élus nécessaire de profiter de cette loi pour proposer au préfet un projet de regroupement à l'échelle du Pays de Guingamp.

Cette proposition n'a malheureusement pas été retenue et vous trouverez ci-dessous le schéma proposé par le préfet.

Je voudrais ajouter en tant que Vice-Président de Guingamp-Communauté, que ce regroupement même s'il me paraît justifié (au niveau du pays) me semble beaucoup

trop rapide dans sa mise en œuvre (1<sup>er</sup> janvier 2017) alors même que nous ne connaissons pas encore les contours définitifs de cette future communauté, ni surtout qu'aucun sujet important à mes yeux (compétences, fiscalité, finances, gouvernance,...) n'a encore

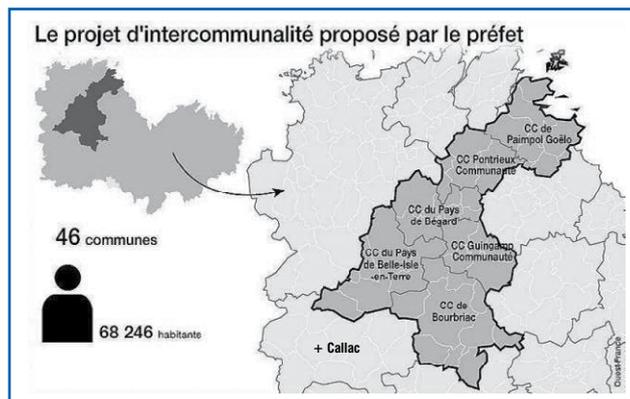
été abordé et c'est la raison pour laquelle j'ai été le seul à voter contre la proposition du préfet lors du Conseil Municipal de Décembre dernier.

## Proposition du préfet :

Regroupement des EPCI de Guingamp Communauté, Paimpol Goëlo, CDC Bégard, CDC Belle Isle En Terre, Pontrieux Communauté et CDC Bourbriac.

Ce regroupement représente 46 communes pour 68246 habitants.

Ces caractéristiques permettent d'accéder au statut de Communauté d'Agglomération.



## Calendrier de mise en œuvre :

Chaque commune de cette nouvelle entité proposée devait donner pour le 15 Décembre 2015 son avis sur cette proposition.

Si globalement la majorité des communes a voté « oui » à cette proposition, un certain nombre se sont malgré tout prononcées contre (toutes les communes de la CDC de Paimpol, à l'exception de Paimpol même, Ploumagoar, Plouisy, Grâce sur notre communauté,...)

Suite à ces avis une nouvelle réunion de la CDCI devra faire de nouvelles propositions au Préfet et celui-ci proposera un périmètre définitif éventuellement modifié qui sera à nouveau soumis au vote des Conseils Municipaux qui devront rendre un avis avant le 30 Août 2016.

## Représentation du Nouveau Conseil Communautaire :

A noter que ST-AGATHON n'aurait plus que 2 délégués au lieu de 3 actuellement.

A titre d'information, le tableau ci-dessous vous permettra de comparer les taux des taxes appliquées par les différentes communautés de communes.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier, qui aura n'en doutons pas, de très forts impacts pour notre commune dans les années à venir.

Permettez-moi enfin de vous présenter à vous et votre famille tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016. ■

→ P.VINCENT Vice Président de Guingamp Communauté

## LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

### Nombre d'élus dans la nouvelle Communauté

Communautés	nombre de conseillers	
	Actuel	Futur
CDC Pays de Bégard	28	10
CDC Pays de Belle-Ile-en-tere	27	8
Pontrieux Communauté	27	7
CDC Bourbriac	28	10
Guingamp Communauté	32	20
Paimpol Communauté	36	20
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>75*</b>

\* Répartition selon les règles de droits communs

\*Un accord local permettrait de porter le nombre de conseillers de 75 à 86

# Zéro pesticides



Pesticides – la loi évolue vers des jardins privés et des espaces publics plus sains pour l'environnement et notre santé. On l'a vu récemment concernant le chlorpyrifos-éthyl et les engagements du ministre de l'agriculture. Mais la législation spécifique d'ors et déjà que :

**Les pesticides seront interdits dans les espaces publics dès 2017**

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

**Les pesticides seront interdits dans les jardins dès 2019**

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2019.

Il existe de nombreuses pratiques alternatives dites douces et sélectives (paillages, désherbage thermique ou mécanique, engazonnement de certaines aires minérales...). C'est vrai, il faut parfois

souvent plus d'huile de coude mais l'enjeu est crucial pour la préservation des auxiliaires (coccinelles, syrphes, toute la variété des insectes et arachnides) et pour la pollution des sols et des cours d'eau. ■



## Le Mot de l'Opposition Municipale décembre 2015

La fin d'année 2015 a été marquée par différents événements dont les élections régionales de décembre.

Ces élections ont montré le désarroi et la colère d'une partie de la population, y compris dans notre commune. Cela s'explique par l'impuissance des politiques à régler des questions graves, comme le chômage de masse, sans solution depuis 30 ans ... !

Des réponses concrètes sont urgentes et le niveau communal doit y prendre sa part.

Cela passe par du réalisme économique, la fin des gaspillages et une attention particulière au niveau des investissements.

**Exemple** : nous sommes choqués par l'achat récent d'une tondeuse-balayeuse à 47 980 Euros.

Ce matériel pouvait être mutualisé avec une ou plusieurs communes et permettre ainsi de réaliser une économie d'au moins **24 000 Euros**. Ce qui n'est pas négligeable

en ces temps difficiles pour tous.

Une réforme pour regrouper les communautés de communes est mise en œuvre actuellement, et c'est positif.

La même démarche au niveau communal est souhaitable. Car parler de mutualisation entre communes c'est bien, mais l'appliquer ce serait mieux !

Dans notre commune, nous nous inquiétons de voir la progression des dépenses.

Chacun des 2 200 habitants de Saint-Agathon supporte une charge annuelle d'au moins 1250 Euros uniquement pour la partie communale.

Il y a un moment où la dépense sans compter devient insupportable.

Bilan rapide des spectacles communaux à la Grande Ourse au 30 novembre 2015 :

\*\* Recettes = 3 345 Euros

\*\* Dépenses = 17 619 Euros

sans tenir compte du remboursement des prêts ni des frais de fonctionnement, dont le bilan sera connu en février 2016.

**\*\* Un exemple** : 2 spectacles à plus de 6 780 Euros l'ensemble, avec 75 entrées payantes entre les deux soit 627 Euros de recette.

Est-ce raisonnable ?

Cependant, nous nous réjouissons du succès de Marc-Antoine Le Bret en décembre : quand le programme intéresse le public ... il vient !

Nous resterons vigilants sur les projets en 2016 (de nombreux projets de voirie sont prévus), dans le but de défendre l'intérêt commun.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

→ Michel KERGUS, Josiane PERROT  
Alice TOINEN, Hubert COZ

# Pas de panique : qu'est-ce que le DICRIM ?

Le DDRM (le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) est un document où le préfet (Conformément à l'article R125-11 du Code de l'Environnement) consigne toutes les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs au niveau de son département, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets.

« **F**ace aux risques recensés sur le territoire d'une commune, tout maire se doit de mettre en place une information préventive, comme l'y oblige d'ailleurs l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 qui stipule « que le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Sur le site se trouve l'ensemble des informations répertoriées concernant les risques naturels potentiels pour chaque région, département et commune. La base Gaspar, mise à jour directement par les services instructeurs départementaux, réunit des informations sur les documents d'information préventive ou à portée réglementaire :

- PPR naturels et assimilés et PPR technologiques
- Procédures de type « reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles
- Documents d'information préventive :  
TIM : dossier de Transmission d'Information au Maire (ex DCS et PAC)

DICRIM : Document d'Information Communal des populations sur les Risques Majeurs

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

AZI : Atlas des Zones Inondables

On trouve sur ce site des fonds de cartes modulables selon le type de risque que l'on veut connaître : les cartes sont « une synthèse non exhaustive des risques naturels et/ou technologiques présents autour d'un lieu choisi ». Toutes ces informations sont publiques et les plans de gestion des risques consultables à la mairie comme tout autre document public. ■

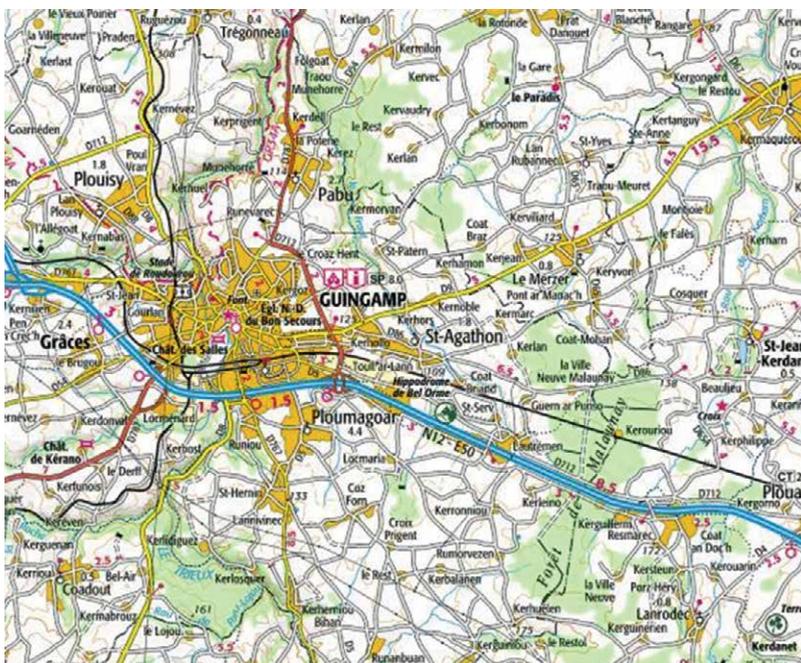
**Vous pouvez trouver pour chaque région ou localité les informations qui vous intéressent.**



Véritable guide pratique, la population est invitée à en prendre connaissance afin de le commenter avec ses proches.

Parce qu'un homme averti en vaut deux et que c'est ce qui peut faire la différence en situation exceptionnelle, il est essentiel que chacun d'entre nous en soit parfaitement informé, pour prendre les bonnes dispositions lors d'événements d'origine naturelle ou humaine qui souvent dépassent nos capacités de réaction.

Il est important de rappeler à la population que la prévention des risques n'est pas une alerte aux risques.



Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que les nappes contenues dans les roches dures du sol affleurent et qu'une inondation spontanée se produise.

- Non réalisé
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité forte
- Sensibilité très forte
- Nappe sub-affleurante

# Recevoir la TNT HD

Il reste quelques semaines aux habitants de votre commune pour vérifier que leur téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, ils ne pourront plus recevoir la télévision après cette date !

Ce passage concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Un test simple existe pour vérifier que son téléviseur est compatible TNT HD : allez sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est bien présent en continu sur l'une des 2 chaînes, en haut à gauche de l'écran. Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 5 avril, sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur. Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment pour s'équiper, afin de bénéficier d'un large choix de produits, dont ceux de premier prix (à partir de 25 euros).

Pour informer le public, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a édité



un dépliant explicatif Le mode d'emploi pour passer à la TNT Haute Définition. Il est actuellement distribué à 25 millions de foyers français ! N'hésitez pas à le mettre à disposition dans vos mairies, il est facilement imprimable depuis notre site internet :

[http://www.recevoirlatnt.fr/fileadmin/content/Kit\\_communication/ANFR-Imprime-grand-public2.pdf](http://www.recevoirlatnt.fr/fileadmin/content/Kit_communication/ANFR-Imprime-grand-public2.pdf)

L'ANFR attribue également des aides prévues par l'État pour accompagner les personnes les plus fragiles :

- une aide financière de 25 euros pour l'acquisition d'un équipement HD pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public ne

recevant la télévision que par l'antenne râteau ;

- depuis le 28 janvier, une aide gratuite à domicile est ouverte pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement TNT HD au domicile des téléspectateurs. Pour en bénéficier, il faut appeler le 0970 818 818. ■

Pour plus d'informations, un site internet : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Un numéro d'appel (non surtaxé) : 0970 818 818

## Destruction des chardons

Les conséquences sont très dommageables pour les terres en cultures et plus généralement pour toutes les surfaces agricoles ou non. Concernant les terrains privés le maire peut après une mise en demeure du propriétaire faire procéder à l'échardonnage aux frais de celui-ci.



## Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair. Inscription à faire en Mairie.

## Etat civil

19 Naissances  
4 Mariages  
43 décès



## Chiens en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de 87,50 €. Merci de votre compréhension.

